

La Fédération des élus musulmans d'Algérie

Nous recevons, avec prière d'insérer, le communiqué suivant :

La Fédération des élus musulmans d'Algérie s'est réunie en assemblée générale, le 16 novembre 1930, à 10 heures du matin, en son siège social, 2, rue de Bône, à Alger.

Un grand nombre de représentants indigènes, venus des trois départements, ont répondu à l'appel publié par les journaux.

La plupart d'entre eux étaient munis de procurations de leurs collègues conseillers municipaux, ou présidents de djemaâ. Des télégrammes et des lettres provenant de partout donnaient pleins pouvoirs au président et à ses collaborateurs pour agir au nom de leurs auteurs dans les différentes décisions à prendre et dans le renouvellement du bureau.

Après avoir fait part à l'assemblée de cette correspondance, le président a rendu compte de l'activité de la Fédération et des résultats obtenus. Il a rappelé les démarches entreprises auprès des pouvoirs publics, en faveur de la collectivité musulmane algérienne. Il a exprimé le regret de constater une division et une agitation qui ne peuvent être que préjudiciables aux réformes indigènes. Il a terminé son exposé en faisant appel au concours de tous pour la prospérité de l'association et de l'union.

On est passé ensuite à la modification des statuts qui ont été votés sans discussion, puis au renouvellement du bureau.

Ont été élus et réélus : président : docteur Bentami, conseiller général de la circonscription de Blida, médaille d'or des épidémies, officier de la Légion d'honneur.

Pour le département d'Alger : vice-présidents : MM. Boumedine Bachir, conseiller municipal, délégué dans les fonctions d'adjoint, officier de la Légion d'honneur; Gheri Ahmed, conseiller municipal de Duperré, conseiller général et délégué financier de la circonscription de Miliana, secrétaire du conseil général d'Alger et de la section arabe des Délégations financières; Mouley Mostefa Abderrahman, conseiller municipal de Médéa, ancien délégué financier, chevalier de la Légion d'honneur; Chabane Hocine, conseiller municipal de Staouéli.

Pour le département d'Oran : M. Cheïlamallah Mohamed, conseiller municipal de Tiaret, conseiller général et délégué financier de la circonscription de Tiaret, chevalier de la Légion d'honneur.

Pour le département de Constantine : M. Ghorabmaâmmar, délégué financier de la circonscription de Kenchela, chevalier de la Légion d'honneur.

Secrétaire général : M. Bellarbi Sadok, conseiller municipal de Boufarik.
Trésorier général : M. Mebarek Ali

ben Allel, conseiller municipal de Koléa, conseiller général de la circonscription de Cherchell, délégué financier de la circonscription d'Alger, chevalier de la Légion d'honneur.

Pour le département d'Oran : secrétaire trésorier : M. Laribi Ahmed, conseiller général de la circonscription d'Inkermann, officier de la Légion d'honneur.

Pour le département de Constantine : secrétaire trésorier : M. Akrouf Ali, conseiller général de la circonscription de Bordj-bou-Arréridj.

Assesseurs : MM. Omar Meridji, adjoint au maire, à Chébli; Saoudi Ahmed, conseiller municipal, Blida; Digou Abdelkader Nouar, conseiller municipal Cherchell; Rezkallah Ahmed, conseiller municipal, Duperré; Boussetta Mohamed, conseiller municipal, chevalier de la Légion d'honneur, Tipasa; Ben Maheddine Mohamed ben Mohamed, président de djemaâ, l'Arba; Ismail Dalhlout Sadek, conseiller municipal, Rouina; Boukraâ Abbassi Abdelkader, conseiller municipal Ain-Sultan; Bouaraoua Youcef, conseiller municipal, Miliana; Tefahi Mohamed, conseiller municipal, Oued-el-Alleug; Ouadenni Bouasria, conseiller municipal, Mostaganem; Tcharak Mohamed, conseiller municipal, Montgolfier; Hocine Abderrahman, conseiller municipal, Alger.

La liste des élus qui ont assisté à l'assemblée générale ou qui ont adressé une procuration soit par leurs collègues, soit par la poste ou le télégraphe, sera publiée dans le numéro de journal « Attakaddoun », du 1^{er} décembre prochain.

19 Nov 30